

Département du Doubs

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PLATEAU DE FRASNE
ET DU VAL DU DRUGEON

PLUI
Frasne
Drugeon

Commune de
DOMPIERRE LES TILLEULS

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

4.3 Document graphique

Commune au
1/7000 ème

Pièce n°4.3.g

Arrêté par délibération du
Conseil Communautaire : 31/08/2021

Approuvé par délibération du
Conseil Communautaire : 12/07/2022

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement

Adresse : 4, Passage Jules Diller - 70000 Vesoul
Tél : 0338 275 46 47 - Fax : 0338 275 31 69
initiative@orange.fr

Agence de Besançon
Tél : 0383 80 33 29
info@ad25.bejancin.fr

initiative

Prélude

Légende :

--- Limite de zone ou de secteur

Zones urbaines

UA : Zone urbaine à caractère ancien

UB : Zone urbaine d'extension récente

UE : Zone urbaine à destination principale d'équipements publics

UX : Zone urbaine à destination principale d'activités économiques

UXd : Secteur de la zone UX

Zones à urbaniser

AU : Zone à urbaniser dans le respect des conditions définies par les orientations d'aménagement et de programmation et par le règlement : vocation principale de logement

Zones agricoles

A : Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique, ou économique des terres agricoles

Arb : Secteur de la zone A à enjeu environnemental (réservoir de biodiversité)

Zones naturelles

N : Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels

Nrb : Secteur de la zone N à enjeu environnemental (réservoir de biodiversité)

Nf : Secteur de la zone N où les exploitations forestières sont autorisées

Nisdi : Secteur de la zone N réservé aux installations de stockage des déchets inertes

Secteurs concernés par des risques au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

Risques inondation

Secteurs soumis à une crue décennale par débordement du Drugeon (source : DDT)

Secteurs soumis à une crue centennale par débordement du Drugeon (source : DDT) et secteurs soumis au risque inondation (sources : commune/Prélude 2018)

Axe de ruissellement (source : données locales)

Sites pollués (source : BRGM, CD25, DDT, IGN, Prélude)

Ancienne carrière

Ancienne décharge

Ancienne sablière

Risques mouvement de terrain

Indices karstiques (source: DDT, BRGM, GIPK, IGN, Prélude)

Cavité naturelle

Doline

Perte

Aléa fort

Elements paysagers et écologiques reprérés au titre des articles :

L.151-19

1-1 Elément ponctuel du bâti ou du paysage

Elément linéaire du bâti ou du paysage (mur en pierre)

Clos et jardin

Elément surfacique du paysage

L.151-23

Milieux humides (sources : DREAL et CBNFC, CEN, Prélude)

Haies ou alignements d'arbres

Mares

Sources

Préscriptions réglementaires

Bâtiments agricoles

Bâtiments soumis à l'OAP patrimoine

Bâtiments isolés en zone A ou N pouvant changer de destination

Destination d'activité

Destination d'habitat

Emplacement réservé et n° d'opération

Autres éléments

Cours d'eau

Cours d'eau DDT

Autres écoulements, fossés en eau

Liaisons douces à préserver ou à créer

Liaison douce à préserver

Liaison douce à créer

0 100 200 300 400 m

Sources : Plan cadastral actualisé en octobre 2019
* Origine cadastrale (C) - GIPF - Droits de l'Etat réservés - 2020